



16ème législature

Question N° : 17613	De M. Pieyre-Alexandre Anglade (Renaissance - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > Français de l'étranger	Tête d'analyse > Organisation de la JDC en Belgique	Analyse > Organisation de la JDC en Belgique.
Question publiée au JO le : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Pieyre-Alexandre Anglade appelle l'attention de M. le ministre des armées sur l'organisation de la journée défense et citoyenneté (JDC) pour les Français de l'étranger, notamment au Benelux. Jusqu'en 2019, cette journée était organisée au lycée français Jean Monnet de Bruxelles pour les Français établis en Belgique. Depuis lors, et suite à la crise du covid-19, la JDC n'est plus organisée. Les résidents nouvellement recensés reçoivent en lieu et place de l'attestation de participation à la JDC une lettre du consulat mentionnant qu'une telle journée n'a pas pu être organisée. Ce même document invite tout résident qui souhaiterait faire sa JDC à l'effectuer en France et indique que tout résident revenant s'établir en France avant ses 25 ans accomplis doit participer à celle-ci. Trois alternatives semblent pourtant possible. Tout d'abord, la possibilité de faire parvenir directement par courrier électronique (au format PDF) ou par la poste une attestation nominative de participation à la JDC à chaque personne nouvellement recensée si la non-organisation de cette journée en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas venait à perdurer. Ensuite, dans l'éventualité où celle-ci viendrait à être réorganisée, étudier la possibilité d'utiliser les locaux de l'OTAN à Bruxelles ou du SHAPE à Mons, qui sont une caractéristique de la Belgique ; ou encore de l'organiser au lycée Jean Monnet de Bruxelles comme il en était d'usage auparavant. Dans ce dernier cas, il faudrait s'assurer que tous les Français nouvellement recensés reçoivent bien une convocation à cette journée et pas seulement les élèves dudit lycée. Aussi, il lui demande quelles sont les pistes envisagées pour permettre à chaque jeune Français de l'étranger d'effectuer sa journée défense et citoyenneté.